

**INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER**



**Programme Tribunal international du droit de la mer - Nippon Foundation
de renforcement des capacités et de formation
en matière de règlement des différends relatifs à la
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**

Programme 2022-2023

FORMULAIRE DE NOMINATION

Instructions :

Ce formulaire doit être rempli par un responsable du Gouvernement, de l'institution ou de tout autre organe proposant une candidature. Le formulaire dûment rempli sera adressé directement au bureau de la Greffière, Tribunal international du droit de la mer. Le formulaire peut être envoyé par télécopie au numéro : +49 40 35607 245 ou de préférence par courriel à l'adresse : training@itlos.org le 30 avril 2022 au plus tard. Il ne sera donné aucune suite aux demandes reçues après la date limite.

Je soussigné _____

(Nom de la personne proposant un/e candidat/e)

(Titre ou poste de la personne proposant une candidature)

désigne _____

(Nom et prénom du/de la candidat/e)

au nom de _____

(Etat, institution ou organe proposant une candidature)

comme candidat(e) au programme de renforcement des capacités et de formation en matière de règlement des différends relatifs à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, organisé par le Tribunal international du droit de la mer avec le soutien de la Nippon Foundation.

Prière de mentionner les raisons pour lesquelles le programme de formation sera bénéfique pour l'État ou l'institution concernés :

Je certifie que :

1. la formation et les études/recherches relevant de ce programme de formation sont nécessaires au perfectionnement des connaissances relatives aux mécanismes de règlement des différends relatifs à la partie XVI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et que, si cette candidature est retenue, il sera fait bon usage des connaissances et compétences acquises par le candidat dans le cadre du programme ;
2. toutes les informations fournies par le candidat sont complètes et correctes ;
3. le candidat a une excellente connaissance du français ou de l'anglais et une bonne connaissance pratique de l'autre langue ;
4. le candidat recevra l'autorisation de se rendre à Hambourg et de participer à l'ensemble du programme, qui dure neuf mois, du 18 juillet 2022 au 31 mars 2023 ;
5. l'absence du candidat pendant la période de formation et les études/recherches effectuées à l'étranger n'aura aucune incidence dommageable sur le statut, l'ancienneté, le traitement, la pension et les autres droits du candidat ; et
6. à l'issue du programme, le candidat sera employé en qualité de :

Titre du poste ou de la fonction : _____

Attributions et responsabilités : _____

Adresse de l'autorité proposant la candidature : _____

Lieu et date : _____

(Signature de l'auteur de la proposition)

Télécopie : _____ Adresse électronique : _____

La date limite de dépôt des candidatures : le 5 avril 2022.